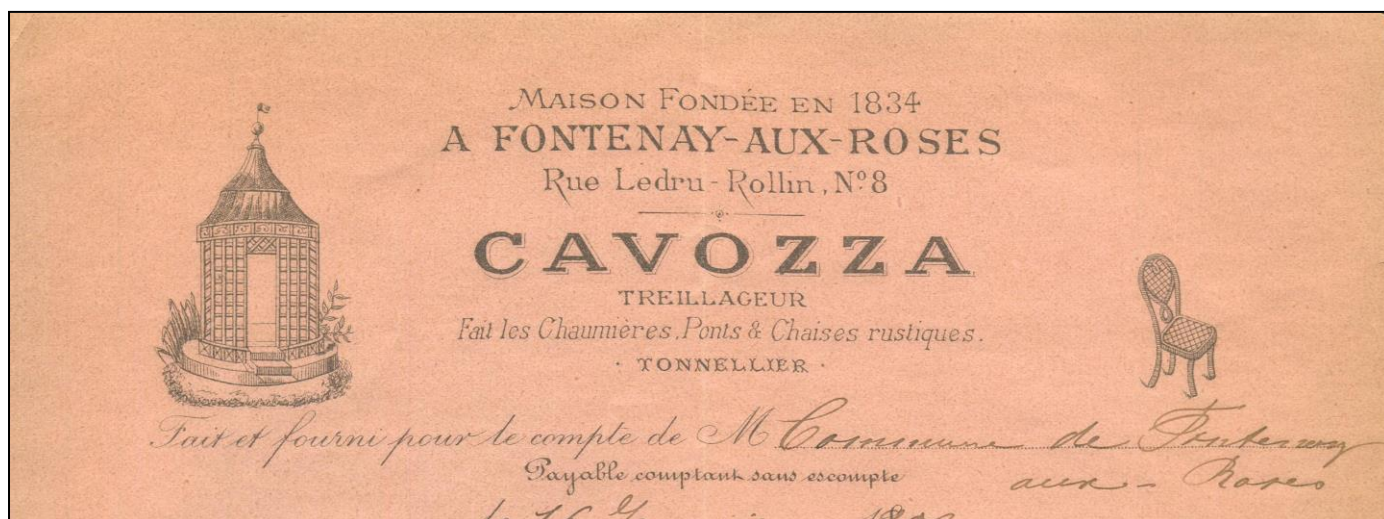


19 novembre 2021



En-tête de facture daté de 1906. AM FaR série L

Madame, Monsieur,

Voici quelques nouvelles des Archives municipales.

◆ **L'Archive de la Quinzaine 454**

Au sommaire du dernier numéro, l'évocation d'un treillageur venu de Parme au milieu du XIX^e siècle :

<https://fr.calameo.com/read/002673207c61e543086ac>

ou

[L'Archive de la Quinzaine n°454](#)

◆ Promenade en questions dans le centre-ville

Voici un moyen de découvrir les bornes historiques et les plaques commémoratives qui agrémentent le centre-ville :

<https://fr.calameo.com/read/00267320749c02686733c>

Il est aussi possible de se replonger dans le catalogue édité en 2019 :

<https://www.fontenay-aux-roses.fr/615/boutique-des-archives.htm>

◆ Un 19 novembre au Conseil municipal : la Deuxième République.

En 1848, « le Conseil [...] réuni en la salle de la mairie [...] à l'effet de procéder à la solennité de la promulgation de la nouvelle constitution. Après avoir fait répartition aux familles les plus nécessiteuses [...] de la portion revenant à la commune du secours voté par l'Assemblée nationale et remis en son nom par monsieur le sous-préfet de Sceaux, l'assemblée s'est rendue à la messe officielle à l'église de laquelle le clergé et les autorités locales sont sortis processionnellement, puis arrivés sur le péristyle de l'église qui est élevé et où une estrade avait été placée, Monsieur le Maire en présence de la garde nationale réunie en armes sur la grande place et d'une grande majorité d'habitants qui y avaient été convoquée la veille par affiches et à son de caisse, a donné lecture à haute et intelligible voix de notre nouvelle constitution qui a été aussi affichée dans toute l'étendue de la commune ».

« Lecture faite, le peuple par des vivats mille fois répétés a accueilli avec joie, avec bonheur cette lecture, puis, pour remercier Dieu et le prier de vouloir bien perpétuer à jamais ce grand acte de la souveraineté du peuple Français et répandre sur notre France ses grâces et ses bénédictions, Monsieur David le digne et vénérable Curé de Fontenay a entonné le Te Deum auquel le clergé et les assistants ont répondu avec allégresse ».

« Cette prière terminée, l'assemblée avec monsieur le Curé ont retourné à la mairie et ont signé le présent ainsi qu'apposé leur signature sur l'extrait de la Constitution qui a servi à la lecture, lequel a été ensuite annexé ».

Pour rappel, l'éphémère II^e République (1848-1852) a instauré le suffrage universel (masculin) et l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. L'une de ses personnalités, l'avocat Alexandre Ledru-Rollin (1807-1874), a terminé ses jours dans la propriété familiale de l'actuel 44 avenue Lombart.

◆ Page « Histoire »

La prochaine page « Histoire du *Fontenay Mag* sera consacrée au groupe immobilier des Buffets. Pour en savoir plus sur ces constructions surnommées « les Cubes » par beaucoup de Fontenaisiens, voir :

<https://fr.calameo.com/read/002673207f7125bf8597b>

◆ Fermeture pour travaux

En raison de travaux programmés jusqu'à la fin novembre 2021, la consultation des archives au 10 rue Jean Jaurès est suspendue jusqu'au 1^{er} décembre.

◆ En préparation

Le numéro 37 de *Liens de mémoire*, le bulletin semestriel des Archives municipales.

Les 36 numéros publiés sont consultables sur :

<https://www.fontenay-aux-roses.fr/237/liens-de-memoire.htm>

Archives municipales

10 rue Jean-Jaurès

92 260 Fontenay-aux-Roses

01 41 13 21 12

david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr

